



doc.be

Le magazine de la
Société des Médecins
du Canton de Berne

N°3
juin 2024



Sujets de cette édition

Journée de réflexion

**Enquête sur les soins
médicaux 2023**

**Orientations politiques
dans le domaine de la santé**

Nous devons tous nous mobiliser!

Au moment de la rédaction du présent éditorial, le résultat de la votation populaire du 9 juin 2024 (entre autres sur l'initiative pour un frein aux coûts) n'était pas encore connu. Indépendamment du choix que feront les citoyens et les citoyennes, un état des lieux montre que nous serons confrontés au cours des prochaines années à d'énormes défis dans le domaine de la santé. Outre le manque de personnel soignant, la pénurie de médecins va également s'accroître, comme le montre sans appel l'enquête de la SMCB sur les soins médicaux pour l'année 2023 ; un sujet que vous retrouvez à partir de la page 10. Autres thèmes importants : l'EFAS (le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires), la charge administrative excessive qui pèse sur le personnel soignant, la surrégulation dans le domaine de la santé, la numérisation, la réorganisation des soins hospitaliers dans le canton de Berne (modèle régional 4+), les pénuries de médicaments et bien d'autres encore. La liste pourrait être allongée à l'infini.

Pour venir à bout de ces tâches herculéennes, une analyse approfondie de la situation, l'élaboration commune de solutions constructives et une bonne communication entre tous les acteurs concernés sont essentielles. C'est aussi pour cette raison que nous nous sommes réorganisés en matière de communication en nommant un nouveau responsable communication et médias (voir encadré) et en nous adjoignant les services d'une agence de communication politique à l'expérience confirmée dans le domaine de la santé : Les Tailleurs Communication. Elle se présente dans ce numéro de doc.be et livre une analyse sur les orientations de la politique nationale de la santé pour la nouvelle législature.

La tâche qui nous attend n'aura jamais été aussi titanesque. C'est pourquoi nous devons tous nous mobiliser. Et notre devise éprouvée sera d'autant plus valable pour les années à venir : agir ensemble est la seule manière de garantir des soins médicaux de haute qualité et accessibles à tous. Pour le bien de nos patients et de nous tous.

Le comité exécutif de la Société des Médecins du
Canton de Berne

Photo de couverture :

Le conseiller d'État Pierre Alain Schnegg
lors de la journée de réflexion de la SMCB au
château de Bümpliz.

Contenu

4 La mutation du système de santé bernois

La journée de réflexion du 21 mars a été consacrée à un thème essentiel : l'avenir des soins de santé cantonaux.

10 Enquête sur les soins médicaux 2023 : dans le canton de Berne, une spécialité sur cinq est sous-représentée dans le secteur de la santé – une tendance à la hausse.

Depuis dix ans, le corps médical bernois fait régulièrement savoir quelles sont les spécialités dans lesquelles le manque de relève se fait ressentir au quotidien. En 2023, cinq disciplines médicales ont été considérées comme sous-représentées par plus de deux tiers des personnes interrogées.

16 Orientations pour des soins de santé de qualité

Pour les quelque 40 000 médecins qui exercent actuellement en Suisse, la politique nationale posera des jalons importants au cours de la nouvelle législature. Les Tailleurs Communication, politique de la SMCB, ose un tour d'horizon non exhaustif de l'actuelle politique de santé suisse.

20 «Teacher of the Year» 2023 pour le cursus de bachelor

Pour la première fois lors de la remise des diplômes de la Faculté de médecine de l'Université de Berne le 9 mars dernier, un maître de conférences a été distingué pour son excellence dans le cursus du bachelor. Le lauréat, le professeur Dimitrios Fotiadis, a accordé une brève interview à doc.be.

22 Meilleurs diplômés de médecine de l'Université de Berne en 2023

Cette année encore, la SMCB a remis son prix aux meilleurs diplômés de médecine de l'Université de Berne qui se présentent ici dans un bref portrait.

Félicitations Marco Sieber!

Nous félicitons chaleureusement le lauréat du prix SMCB 2016, le Dr méd. Marco Sieber, pour sa nomination en tant qu'astronaute à la fin du mois d'avril 2024.

C'est une grande joie pour le corps médical bernois que de pouvoir suivre sa carrière! L'année dernière, nous avons interviewé Marco Sieber en exclusivité dans doc.be 3/2023 avant le début de sa formation. Il est maintenant officiellement astronaute.

Nous lui présentons nos meilleurs vœux pour son avenir dans l'espace et sommes impatients d'être informés des prochains grands succès!

Adaptation de la fonction

Le 1^{er} mai 2024, le comité exécutif de la Société des Médecins du Canton de Berne a nommé Nicolas Felber, jusque-là « responsable presse écrite », à la fonction de « responsable communication et médias ». Le nombre croissant de défis et de projets en matière de communication nous a poussés à régler clairement les responsabilités au sein de la SMCB.



Mentions légales

doc.be, organe de la Société des Médecins du Canton de Berne; éditeur: Société des Médecins du Canton de Berne, Amthausgasse 28, 3011 Berne; paraît 6 x par an; responsable du contenu: comité directeur de la Société des Médecins du Canton de Berne; rédaction: Nicolas Felber, MA, NOLA – Linguistic Services, T 031 330 90 00, nicolas.felber@berner-aerzte.ch; annonces: Nicolas Felber, nicolas.felber@berner-aerzte.ch et Chiara Pizzera, chiara.pizzera@berner-aerzte.ch; conception/layout: Definitiv Design, Berne;

impression: Druckerei Hofer Bümpliz AG, Berne; Photo de couverture: Dan Riesen

Les déclarations exprimées par nos interlocuteurs et œuvres de tiers reflètent leurs propres opinions. L'éditorial reflète le point de vue de son auteur. Le doc.be n'assume pas les affirmations de ses interlocuteurs dans les entretiens et les articles publiés.

La mutation du système de santé bernois

Lors de la journée de réflexion de la SMCB du 21 mars dernier, les participants se sont penchés sur un thème essentiel : l'avenir des soins de santé cantonaux. La journée a commencé par un exposé du conseiller d'État Pierre Alain Schnegg, directeur de la DSSI, qui présentait le point de vue et les perspectives politiques. L'après-midi a été consacrée à la définition du rôle et de la position de la SMCB pour l'avenir. Dans un second exposé, Lorenz Hess, conseiller national et président du conseil d'administration de Visana, a présenté en détail la première organisation de soins intégrés de Suisse, le Réseau de l'Arc.

Texte : Nicolas Felber, responsable communication et médias de la SMCB

Photo : Dan Riesen

Divers processus liés au système de santé nous occupent actuellement : les fermetures d'hôpitaux, les débats sur les coûts et le nombre croissant d'affaires politiques sont présents tant dans les esprits de la population que dans les médias. Pour ces raisons, la SMCB a décidé de se pencher sur l'avenir du système de santé bernois lors de sa journée de réflexion du 21 mars 2024. À cette occasion, les membres du comité se sont réunis au château de Bümpliz pour suivre des exposés instructifs et pour discuter, dans

l'après-midi, de la position de la SMCB par rapport aux processus en cours.

La perspective politique

La SMCB a eu le grand plaisir d'accueillir comme premier orateur de la journée le conseiller d'État Pierre Alain Schnegg, directeur de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne. En cette qualité, il préside à la planification de l'avenir du système de santé bernois ; entendre de sa bouche quelle était sa perspective était très enrichissant pour les participants. M. Schnegg a commencé son exposé par un constat : « Le système de santé bernois est en pleine mutation », avant d'énumérer divers processus



**Le conseiller d'État
Pierre Alain Schnegg lors
de la journée de réflexion
de la SMCB.**

qui jouent un grand rôle dans cette transformation. En raison des progrès technologiques constants, du renforcement de la télémédecine, de l'«ambulantisantisation» des soins, de l'évolution démographique et de l'apparition de nouveaux modèles de soins, il est inévitable, selon lui, que le système de santé doive évoluer en permanence. Nombre de processus ont déjà été lancés et il faut faire preuve de «pragmatisme» et de «capacité d'adaptation» pour gérer les changements constants. Mais M. Schnegg est confiant et estime qu'on pourra tirer un bilan positif dans dix ans.

«Il faut faire preuve de pragmatisme et de capacité d'adaptation pour gérer les changements constants.»

Toutefois, certains défis conditionnent et compliquent la mutation. M. Schnegg évoque un système de santé fragmenté et faiblement intégré dans le canton de Berne, dont les éléments doivent être constamment reliés. De plus, le système est confronté à des besoins croissants et changeants, alors que les ressources sont limitées et que les coûts augmentent sans discontinuer. Si l'on y ajoute le manque notoire de personnel qualifié, il en résulte un ensemble d'obstacles qui complique la coordination des changements. M. Schnegg a souligné que la Confédération devait prendre ses responsabilités afin de répondre aux exigences de changements continus. Les décisions prises au niveau national déterminent en effet dans une large mesure les conditions-cadres dans le canton.

C'est le cas, par exemple, de l'introduction prévue du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS).

Au niveau du canton, M. Schnegg a déclaré vouloir piloter «aussi peu que possible, mais autant que nécessaire». Pour garantir le bon fonctionnement du système de santé, il est parfois indispensable que le canton intervienne. M. Schnegg a mentionné, à titre d'exemple, la tenue de listes d'hôpitaux et d'établissements médico-sociaux, l'achat de prestations auprès de fournisseurs de prestations ambulatoires et des services d'aide et de soins à domicile et la gestion des admissions. Il a en outre souligné le rôle de pilotage bienveillant du canton dans des projets tels que la promotion de la santé, la prévention et les projets de recherche. Néanmoins, la gestion des admissions représente naturellement une menace pour les médecins établis. Bien qu'elle ne soit pas encore en place dans le canton de Berne en raison de la décision incidente du Tribunal administratif du 11 mars 2024, M. Schnegg part du principe qu'elle finira par être mise en œuvre. Selon lui, elle vise la délivrance d'admissions en fonction des besoins afin de contrer la croissance des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Modèle régional 4+ pour la planification des soins

Dans tous les domaines de la santé, le canton prévoit de mettre en place des stratégies partielles d'ici à 2030, qui doivent être élaborées et adoptées d'ici fin 2025. Après avoir donné un aperçu des divers processus de mutation et des défis à relever, M. Schnegg a abordé de manière approfondie un projet en cours dans le canton :

le modèle régional 4+. Sur la base du rapport final de PWC sur la motion 192-2019 «Le paysage hospitalier bernois en mutation», remis en mai 2021 et comprenant une série de recommandations, un concept a été développé qui subdivise le canton en quatre grandes nouvelles régions de soins (Mittelland bernois, Oberland bernois, Haute-Argovie-Emmental et Bienne-See-land). Le Jura bernois francophone représente le «+» dans 4+. Ce projet a pour but de regrouper les périmètres de soins en plus grandes régions en vue d'une consolidation de la coopération et de la coordination. Cela permettra de renforcer les soins intégrés au sein du réseau et de garantir la prise en charge dans les régions concernées.

À terme, le canton de Berne ressemblera à un réseau de soins à grande échelle combinant les soins de base, les soins spécialisés et les soins hautement spécialisés. Pour appliquer ce concept à toutes les régions, le modèle régional s'appuie sur des «hubs» et des «spokes». Alors que les hubs représentent les centres hospitaliers des régions, les spokes sont les petits hôpitaux régionaux qui couvrent la périphérie. Dans cet esprit, l'Hôpital de l'Île fonctionnera à la fois comme un hub pour la région Mittelland bernois et comme un «super hub» pour l'ensemble du canton. Pour que ce modèle régional puisse fonctionner de manière efficace et économique, M. Schnegg a souligné qu'il était indispensable que les différents spokes soient en contact permanent et adaptent leur offre, afin d'éviter qu'il y ait des doublons inutiles entre eux.

«Ce projet a pour but de regrouper les périmètres de soins en plus grandes régions en vue d'une consolidation de la coopération et de la coordination.»

M. Schnegg a précisé que certaines conditions de base étaient requises pour que ce modèle prometteur soit viable et valable. Il est impératif de collaborer de manière harmonieuse et ciblée. Les fournisseurs de prestations et les hôpitaux sont appelés à mieux coopérer et communiquer. Non seulement les médecins, mais aussi les pharmacies, les établissements médico-sociaux, les services d'aide et de soins à domicile et de nombreux autres maillons de la chaîne de soins devront s'adapter au nouveau modèle. C'est la seule façon de parvenir à transférer la responsabilité du parcours de santé du patient vers le système.

«Réseau de l'Arc»: les soins intégrés comme solution

Le second intervenant de la journée, Lorenz Hess, conseiller national et président du conseil d'administration de Visana, a commencé son exposé par un appel à tous les fournisseurs de prestations du système de santé: il faut coopérer et non s'affronter. Il a souligné, comme Pierre Alain Schnegg avant lui, que seule la coopération des différents acteurs de la chaîne de soins pouvait garantir des soins de santé de haute qualité à long terme. Un processus important à cet égard consiste, selon lui, dans le rapprochement des assureurs-maladie et des fournisseurs de prestations lors de la recherche de solutions. Les assureurs-maladie doivent aussi se montrer disposés à examiner toutes les solutions possibles pour préserver la qualité des soins en Suisse.

Le Réseau de l'Arc, la première organisation de soins intégrés en Suisse, est un projet en cours qui va dans ce sens.

Selon M. Hess, le Réseau de l'Arc réunit les perspectives des trois principaux acteurs du système de santé: politique, assureurs et fournisseurs de prestations. Tandis que le politique crée les conditions-cadres nécessaires et est activement impliqué, Visana, en sa qualité de grand assureur-maladie du canton de Berne, s'investit dans la conception et crée des modèles d'assurance innovants comme VIVA. Les fournisseurs de prestations sont essentiels pour le fonctionnement et le développement des organisations régionales de santé. Une gestion adéquate du réseau et l'achat de prestations médicales spécialisées permettent de couvrir efficacement les besoins. Le Réseau de l'Arc est unique en son genre et il faut maintenant lui laisser le temps de se développer. Cela en vaut la peine, des études ayant montré que les modèles de soins intégrés permettaient d'économiser en théorie jusqu'à 25% des coûts de santé. M. Hess a également souligné l'importance capitale du «navigateur de santé», c'est-à-dire du médecin de famille, dans le nouveau système. Celui-ci agit comme interlocuteur obligatoire et comme coordinateur qui accompagne le patient tout au long du traitement. Ce transfert de tâches doit permettre de faire passer la responsabilité de la coordination des soins de santé de la personne traitée entre les mains du spécialiste, ce qui devrait renforcer l'efficacité. L'objectif de Visana est d'emprunter des voies innovantes afin de maintenir la qualité des soins, idéalement de l'améliorer et d'en accroître l'efficacité. L'assureur-maladie n'est toutefois pas seul à donner la cadence, il le fait conjointement avec les autres acteurs principaux, c'est-à-dire les politiques et les fournisseurs de prestations.

La position de la SMCB

Pour la partie postprandiale de la journée de réflexion, les présidents récemment réélus s'étaient fixé pour objectif de définir la position de la SMCB pour la nouvelle législature quant aux projets présentés durant la matinée. Le premier constat, essentiel, a été l'utilité de l'échange constructif qui a eu lieu avec le conseiller d'État Pierre Alain Schnegg. L'entretien entre les représentants des fournisseurs de prestations et le directeur de la DSSI a été extrêmement fructueux et la communication, ouverte et sincère. Il importe que cet échange productif puisse être maintenu et davantage encouragé à l'avenir. Comme M. Schnegg l'a souligné à plusieurs reprises dans son exposé, la communication ciblée entre les différents acteurs du système de santé est déterminante pour le bon fonctionnement des soins. La discussion a aussi fait ressortir clairement que la SMCB assumait sa fonction de représentante des intérêts du corps médical et que, dans le nouveau modèle, elle prenait en premier lieu toujours position pour ses membres.

« Il importe que cet échange productif puisse être maintenu et davantage encouragé à l'avenir. »

En ce qui concerne le modèle régional 4+, les participants se sont montrés très satisfaits de la présence de représentants de toutes les régions, qui ont pu faire valoir leurs perspectives. Il est apparu que la communication entre les différents hubs et spokes fonctionnait déjà mieux, ce qui est de bon augure pour l'avenir du modèle régional. Les hôpitaux des régions sont en train de constituer un meilleur réseau entre eux et de découvrir des synergies. C'est, comme constaté en séance plénière, la seule manière de mettre en route la répartition des spécialités au sein du modèle régional; un pilotage top-down de la part du canton ne sera ni fonctionnel ni acceptable. La SMCB doit continuer à s'engager pour le bien des patients conformément à son mot d'ordre « ensemble, les uns pour les autres » et prendre position contre des considérations d'ordre purement économique qui nuisent aux intérêts des patients. En théorie, la SMCB considère le modèle régional 4+ comme une chance. Mais ce modèle doit d'abord faire ses preuves; la forme sous laquelle il sera effectivement mis en œuvre sera déterminante. Il s'agit d'empêcher la centralisation croissante et de maintenir les centres hospitaliers régionaux. Si ces conditions sont remplies, la SMCB soutiendra le modèle régional 4+. En ce qui concerne le second projet de soins du

Réseau de l'Arc

En tant que système entièrement intégré, le Réseau de l'Arc réunit différents hôpitaux, centres médicaux et autres fournisseurs de prestations qui proposent des soins de santé complets et d'un nouveau genre dans l'ensemble de l'Arc jurassien. Le Réseau de l'Arc est une initiative commune de Swiss Medical Network, de l'assurance-maladie Visana et du canton de Berne. Avec le modèle d'assurance « VIVA », Visana propose une solution d'assurance adaptée au projet.

futur présenté dans les exposés, le Réseau de l'Arc, il a été décidé que la SMCB continuerait à observer son évolution. Les approches innovantes et le lien entre les fournisseurs de prestations, les assureurs et les politiques recèlent un grand potentiel, mais doivent faire leurs preuves et s'avérer durables. Il est indispensable que les fournisseurs de prestations ambulatoires soient impliqués dès le début dans l'élaboration des projets.

Lors des exposés de la matinée, le thème de la numérisation a aussi été abordé à plusieurs reprises, car il s'agit d'un élément essentiel de tous les processus de mutation dans la société actuelle. Le système de santé en particulier se trouve en pleine mutation numérique. Des projets tels que l'ordonnance électronique, l'eMediplan ou le dossier électronique du patient (DEP) sont omniprésents dans les médias et dans le quotidien professionnel. Par le passé, la SMCB a déjà pris position à plusieurs reprises sur le sujet de la numérisation; elle est notamment devenue membre de la communauté d'intérêts eMediplan et a renoncé à soutenir le DEP sous sa forme actuelle, jugée dysfonctionnelle. Le déploiement du nouveau système d'information et de gestion clinique (SIGC) «Epic» à l'Hôpital de l'Île au début du mois de mars 2024 a donné matière à discussion. Après son exposé, le conseiller d'État Pierre Alain Schnegg a souligné qu'Epic était «porteur d'avenir» et qu'il pourrait atteindre une position dominante en Suisse, car son introduction dans plusieurs grands hôpitaux suisses avait généré des réactions positives. Les membres de la SMCB ont pris acte de cette déclaration et en ont discuté de manière approfondie. Certains participants, issus tant d'hôpitaux que de cabinets privés, ont fait part de leurs expériences avec Epic et il est apparu clairement que le système présentait certes encore quelques lacunes, mais qu'il était tout à fait prometteur. L'appel de Pierre Alain Schnegg à patienter avant de changer de SIGC dans d'autres hôpitaux, au vu du caractère pionnier d'Epic, a été entendu. En conclusion, le comité a décidé que la SMCB continuerait à s'impliquer activement dans l'élaboration d'Epic à l'Hôpital de l'Île et qu'elle suivrait de près son évolution.

Conclusion

La journée de réflexion de la SMCB a clairement montré qu'une communication ouverte et sincère était nécessaire aussi bien entre le corps médical et le politique qu'au sein des régions de soins, afin de garantir à l'avenir des soins de santé adéquats dans le canton de Berne.

La discussion fructueuse avec le conseiller d'État Pierre Alain Schnegg a permis d'échanger des perspectives et la SMCB a pu ouvertement faire part au directeur de la DSSI de ses réactions sur les projets en cours. En retour, ce dernier a profité de cette possibilité d'entrer en contact avec des représentants de toutes les régions de soins 4+ et a été mis au fait, à l'occasion d'entretiens personnels, de ce qu'il fallait pour renforcer le réseau au sein des régions. Le succès de l'idée de réseau de soins synergiques requiert une communication et une coopération ouvertes et ciblées entre l'ensemble des fournisseurs de prestations tout au long de la chaîne de soins.



Rundum sicher gerüstet

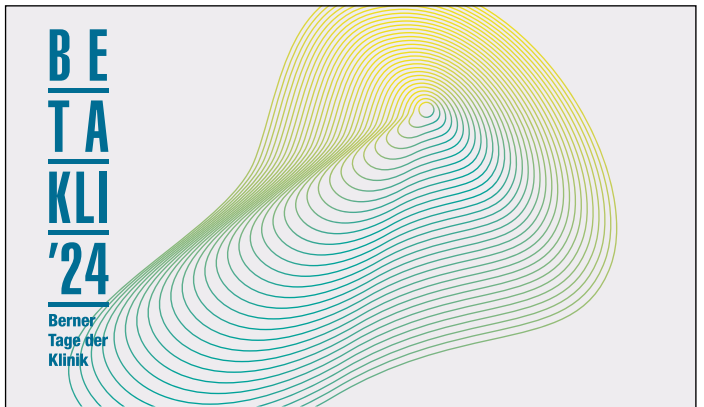
Ihre zuverlässige Partnerin

Die Ärztekasse unterstützt und berät Sie umfassend zu den Themen Praxismanagement, Datenschutz, Datensicherheit, Tarife, Rückweisungen und zu vielem mehr.



Weitere Infos und Angebote auf aerztekasse.ch

60 JAHRE ANS ANNI
 AK ÄRZTEKASSE
 CAISSE DES MÉDECINS
 CASSA DEI MEDICI



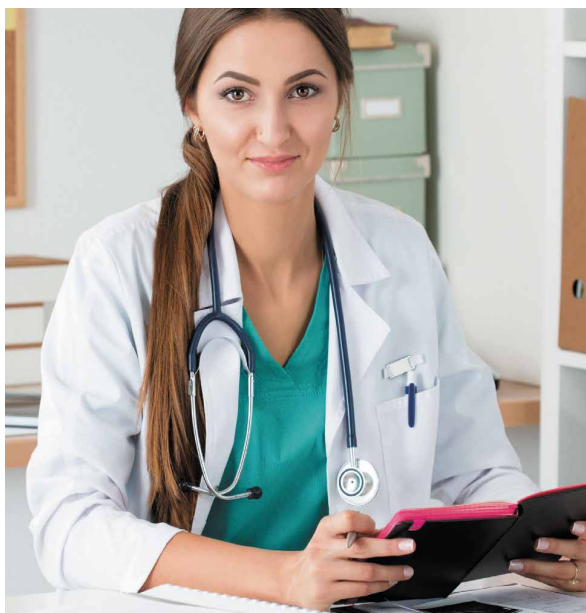
Une date à retenir: les journées bernoises de la clinique BETAKLI 2024

La prochaine édition des traditionnelles journées bernoises de la clinique BETAKLI se tiendra **du 23 au 26 octobre 2024**. Cet événement de formation médicale, le plus grand du canton de Berne, réunit les médecins de famille pour un échange entre médecins de premier recours, médecins spécialistes, cliniques hospitalières et médecine universitaire. Les BETAKLI sont organisées par la SMCB en collaboration avec l'Hôpital de l'île.

Notez dès aujourd'hui dans votre agenda les dates de la prochaine édition, à l'automne 2024. Un descriptif détaillé sera publié en temps voulu.



be-med Weiterbildung



be-med

Berner Berufsfachschule für medizinische Assistenzberufe

Unser Angebot im Überblick:

- Personalführung
- Praxismanagement
- Rechnungswesen
- Qualitätsmanagement
- Chronic Care Management 1 und 2
- Atemwegserkrankungen
- Wundbehandlung
- Diabetes
- Hirnleistungsschwäche
- Koronare Herzkrankheit/Herzinsuffizienz
- Berufsbildner:innenkurs

Abteilung Weiterbildung
 Alpeneggstrasse 1
 3012 Bern
 Telefon 031 310 80 38
weiterbildung@be-med.ch
www.be-med.ch/weiterbildung



Enquête sur les soins médicaux: dans le canton de Berne, une spécialité sur cinq est sous-représentée dans le secteur de la santé

Depuis dix ans, le corps médical bernois fait régulièrement savoir quelles sont les spécialités dans lesquelles le manque de relève se fait ressentir dans le quotidien. En 2023, cinq disciplines médicales ont été considérées comme sous-représentées par plus de deux tiers des personnes interrogées. D'un côté, les prévisions pour 2025 indiquent que de plus en plus de disciplines vont connaître le même sort. De l'autre, la couverture continue d'être suffisante dans plusieurs spécialités.

Texte : Prof. Dr méd. Martin Müller,
Prof. Dr méd. Dr phil. Sven Streit

Depuis 2013, la SMCB nous fait régulièrement parvenir, à nous médecins, son enquête sur les soins médicaux, nous demandant d'estimer l'état de la couverture médicale pour toutes les spécialités dans notre canton. Cela a permis au fil du temps d'élaborer un précieux instrument qui fait office de système d'alerte précoce – et ce fut aussi le cas

en 2023. En tant que membres de la nouvelle «Équipe de l'enquête en ligne sur les soins médicaux», nous avons été, nous les auteurs, familiarisés par la SMCB à l'analyse des données et avons saisi l'occasion pour faire non seulement état de l'année 2023, mais aussi pour établir une prévision jusqu'en 2025, à la lumière des données récoltées depuis 2013, soit depuis dix ans. Cela permet de mettre désormais l'accent sur les différentes disciplines et sur la dynamique qui entoure la situation de la prise en charge.

Tableau 1. Caractéristiques des médecins participants

	n=786	%
Caractéristiques démographiques		
Genre, n (%)		
Féminin	357	45 %
Masculin	425	54 %
Divers	2	< 1 %
Aucune donnée	2	< 1 %
Tranche d'âge, n (%)		
< 35	16	2 %
35–45	186	24 %
46–55	278	35 %
55–65	239	30 %
> 65	63	8 %
Aucune donnée	4	1 %
Lieu de travail		
Tranche d'âge, n (%)		
Cabinet individuel	236	30 %
Cabinet collectif	335	43 %
Cabinet avec laboratoire/appareils groupés	12	2 %
Cabinet de groupe	177	23 %
Aucune donnée	26	3 %
Demi-journées à l'heure actuelle, chiffre médian (25^e–75^e percentile)	8	[6; 9]
Demi-journées envisagées, chiffre médian (25^e–75^e percentile)	6	[4; 8]
Abandon de la profession, n (%)		
Dans 0 à 5 ans	168	21 %
Dans 6 à 10 ans	177	23 %
Dans 11 à 15 ans	161	20 %
Dans 16 à 20 ans	111	14 %
Dans 21 à 25 ans	152	19 %
Aucune donnée	17	2 %

Méthode

Pourquoi devrait-on écouter les médecins, quand ils signalent par exemple que telle discipline est sous-représentée? L'information que nous fournit le registre des professions médicales, selon lequel le canton de Berne dispose par exemple de 94 dermatologues ayant une autorisation d'exercer valable (état au 23.02.2024), n'est-elle donc pas suffisante? La réponse à cette question a été clairement apportée en 2023: que l'Obsan utilise par exemple les données du registre après mise à jour ou que le corps médical mène sa propre enquête d'envergure, peu importe (Stierli et al. – 2021): les deux méthodes mesurent la même chose avec une pertinence comparable (Jörg et al. – 2023).

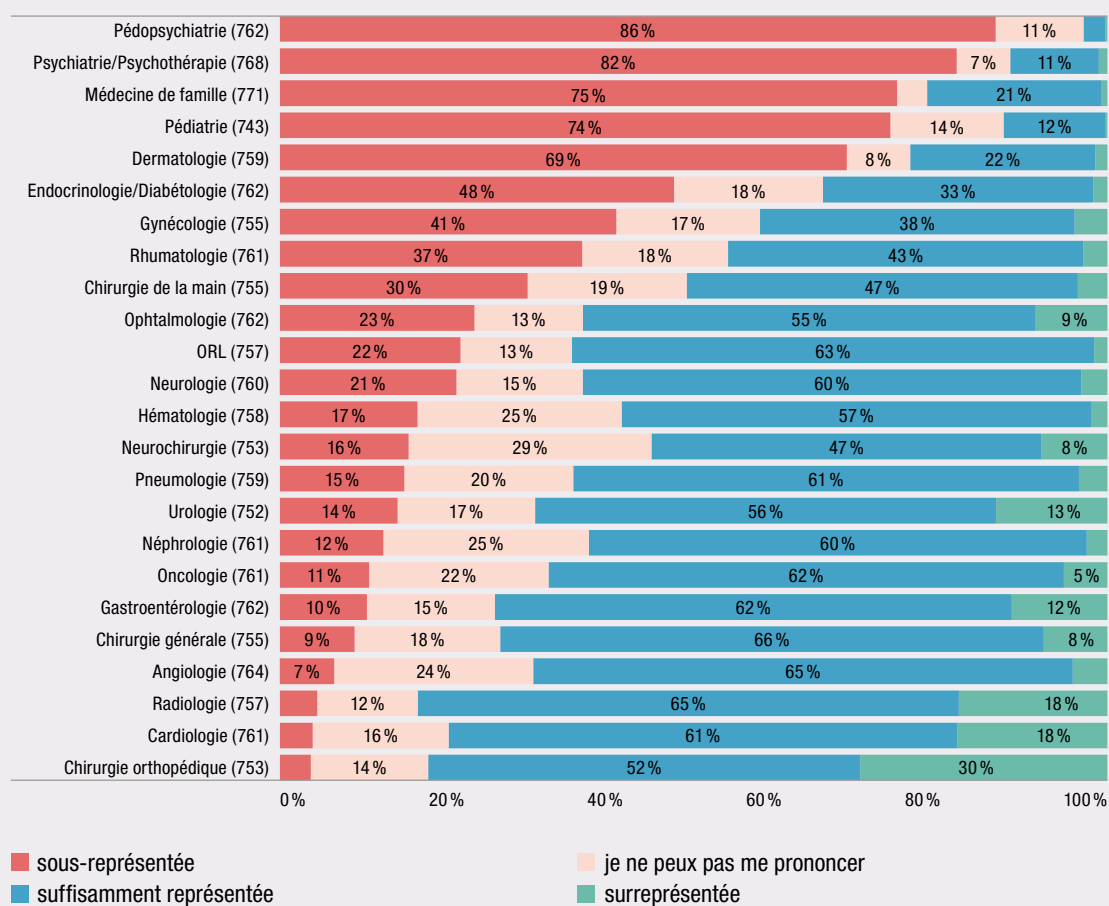
De juillet à septembre 2023, la SMCB a envoyé 2159 questionnaires électroniques à ses membres en activité. Après deux rappels, 786 personnes au total ont répondu, soit un taux de réponse de 36% (voir tableau 1). Parmi ces personnes, 45% étaient de sexe féminin et la tranche d'âge la plus représentée était celle située entre 46 et 55 ans. La majorité, 43%, travaillaient dans un cabinet collectif tandis que 30% exerçaient dans leur propre cabinet. En moyenne, les sondés

ont indiqué qu'ils travaillaient huit demi-journées par semaine. Dans dix ans, le corps médical travaillera en médiane encore six demi-journées par semaine, certainement parce que 21% ont répondu qu'ils planifiaient de quitter la profession dans les cinq prochaines années et 23% supplémentaires, dans les dix ans.

Résultats

Les 786 médecins qui ont répondu représentent 24 spécialités différentes. Ils ont été invités à estimer la situation de la couverture médicale dans toutes les spécialités. Les réponses possibles allaient de «surreprésentés» à «sous-représentés» en passant par «suffisamment représentés». Afin de pouvoir aussi exprimer les incertitudes, il était en outre possible de répondre «je ne peux pas me prononcer». Cette dernière option a été choisie selon les spécialités par moins de 5% (médecins de famille) et jusqu'à 29% (neurochirurgie) des sondés. L'illustration 1 montre comment les médecins participants estiment la situation de la prise en charge médicale au quotidien. Dans cinq spécialités, soit 21% de toutes celles du sondage, plus de deux tiers des médecins ont indiqué que la couverture était nettement insuffisante. Il s'agit de la pédopsychiatrie, de la psychiatrie et psychothérapie, de

Illustration 1. Situation de prise en charge médicale en 2023 par spécialité



Remarque : entre parenthèses, le nombre de réponses valables par spécialité. Les données inférieures à 5 % n'apparaissent pas.

la médecine de famille, de la pédiatrie et de la dermatologie. C'est dans cette dernière spécialité que la situation semble se corser davantage : en 2021, 53 % des sondés estimaient qu'elle était sous-représentée, contre 69 % dans l'enquête de 2023.

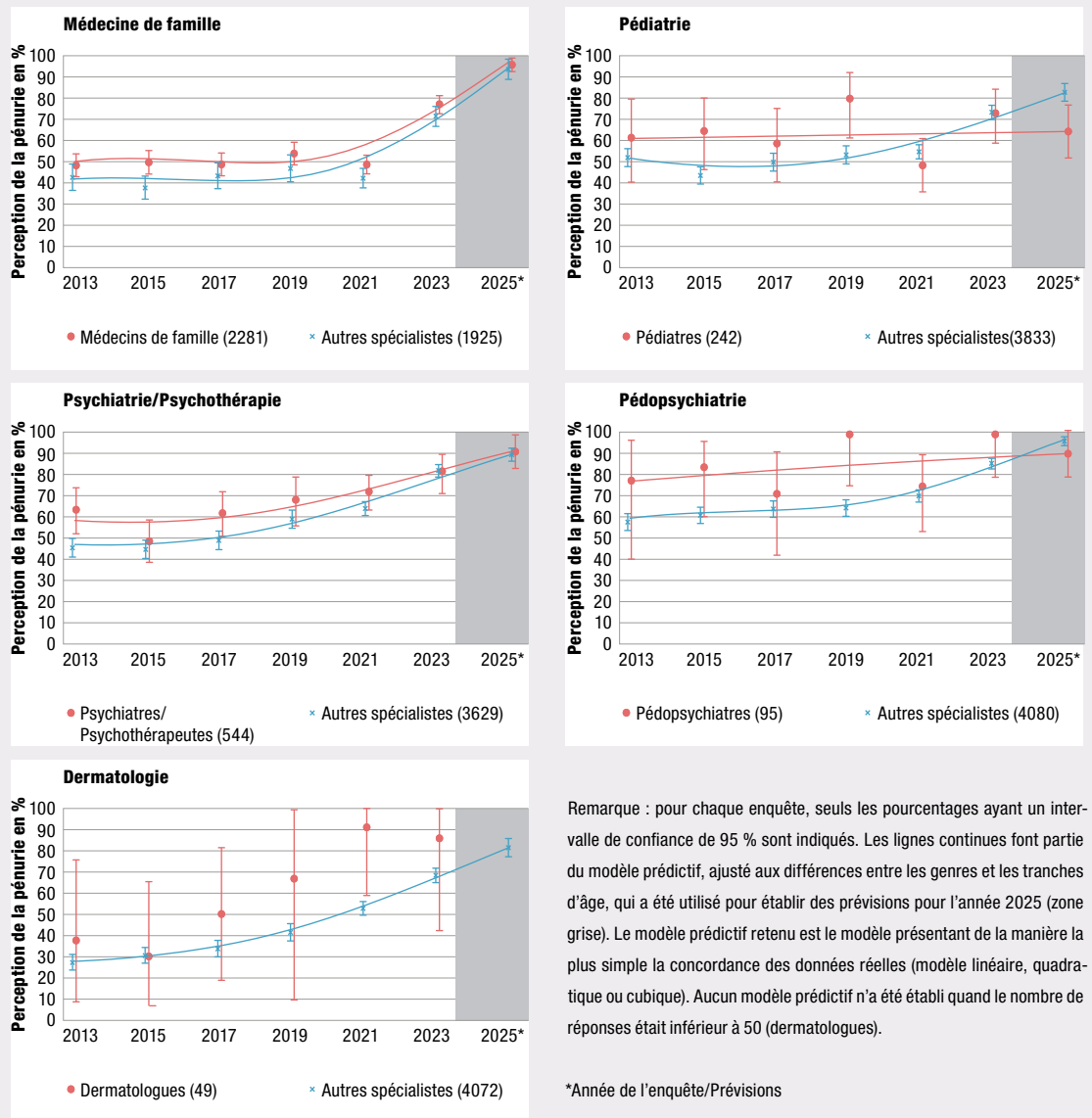
Discussion et perspectives

Depuis 2013, la SMCB mène tous les deux ans une enquête de cette ampleur sur le thème de la prise en charge dans les différentes spécialités. Cette collecte de données systématique réalisée sur une décennie nous permet de nous faire une idée approfondie des évolutions des pénuries de médecins par spécialité. Les estimations des pénuries faites par des praticiens de la

spécialité en question apparaissent en rouge tandis que celles d'autres spécialistes sont en bleu (illustration 2). Une prévision a été établie pour 2025 (zone grise au bout du graphique) sur la base des données collectées ces dix dernières années et en tenant compte du genre et de la tranche d'âge.

Ce que nous observons, c'est que les domaines où les pénuries sont les plus marquées montrent cette tendance depuis déjà dix ans. Il n'est donc pas surprenant que les psychiatres (enfants/jeunes/adultes) ainsi que les pédiatres et les médecins de famille soient sous-représentés aussi en 2023 et que cette tendance soit à la hausse. Ce constat est fait tant par les praticiens de la

Illustration 2. Situation dans les spécialités jugées sous-représentées ces dernières années avec prévision pour 2025



spécialité que par les autres spécialistes. La dermatologie est de plus en plus décrite comme sous-représentée. Même tendance pour l'endocrinologie, la gynécologie, la rhumatologie et la chirurgie de la main, considérées en 2023 comme sous-représentées par 30 à 60% des médecins. De l'autre côté du spectre, on trouve des spécialités dont la couverture est stable: la chirurgie orthopédique (sous-représentée <5%), la cardiologie (<5%), la radiologie (<5%), l'angiologie (7%) et la chirurgie générale (9%).

Parallèlement, il nous semble important de préciser ce à quoi l'enquête ne peut pas répondre, à savoir où il est difficile de tirer des conclusions. Par exemple,

le modèle pour 2025 ne fait que présager l'avenir au regard des années précédentes. S'il devait y avoir un afflux massif de nouveaux médecins de famille ou une restriction d'autorisation pour une spécialité, cela aurait assurément des impacts bien plus forts que ne le montre le modèle. Par ailleurs, n'oublions pas qu'un spécialiste a tendance à voir sa propre spécialité comme particulièrement sous-représentée. Nous en avons toutefois tenu compte en triant les estimations selon qu'elles provenaient de spécialistes évaluant leur propre spécialité ou non. Nous avons ainsi pu constater que les pneumologues et les gynécologues indiquaient pour 2021 et pour 2023 (ce qui se répercute aussi pour la prévision 2025) qu'il existait une pénurie

plus importante que ne l'estimaient leurs confrères et confrères issus d'autres spécialités. Ces différences ont toutefois permis de mettre le doigt sur un réel problème émergent et méritent d'être discutées plus avant. Ce cas mis à part, le reste des estimations était très similaire, qu'il s'agisse des spécialistes de la discipline concernée ou non.

En résumé, les médecins bernois ont fait part d'une couverture médicale insuffisante (c'est-à-dire que plus de 50% des participants à l'enquête parlent de couverture insuffisante) dans désormais 20% des 24 spécialités, notamment, comme on le voit depuis des années, en psychiatrie (enfants/jeunes/adultes), chez les médecins de famille et désormais aussi en dermatologie. Toutefois, certaines spécialités sont stables depuis des années et restent suffisamment représentées, comme la chirurgie orthopédique, la cardiologie, la radiologie, l'angiologie et la chirurgie générale. Ces estimations se sont révélées cohérentes au fil du temps et servent de système d'alerte précoce tant pour le corps médical que pour le monde politique. Pour 2025, nous devons garder un œil particulièrement vigilant sur l'endocrinologie/diabétologie, la gynécologie et la rhumatologie.

Remarque sur les tableaux et illustrations : les pourcentages ont été arrondis.

Références

- Stierli R., Rozsnyai Z., Felber R., Jörg R., Kraft E., Exadaktylos A.K., Streit S. Primary Care Physician Workforce 2020 to 2025 – a cross-sectional study for the Canton of Bern. *Swiss Med Wkly.* 2022;151(3536):w30024. Disponible sous : <https://smw.ch/index.php/smw/article/view/3062>
- Jörg R., Haldimann L., Rozsnyai Z. & Streit S. (2023). Soins ambulatoires de premier recours dans le canton de Berne. Différences régionales dans l'accès aux soins de premiers recours (Bulletin 03/2023 de l'Obsan). Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé. Disponible sous : https://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/2023-08/Ob-san_BULLETIN_2023_03_f.pdf

Commentaire des co-présidents de la SMCB sur l'analyse de l'enquête sur les soins médicaux 2023

La pénurie de médecins dont souffre le canton de Berne dans les soins de base nous était connue bien avant la publication de la Workforce-Studie Kanton Bern 2020–2025 et le rapport du Bulletin 03/2023 de l'Obsan. Grâce à l'enquête menée par la SMCB depuis 2013 sur les soins médicaux, nous avons également pu attester que les pédopsychiatres, les psychiatres et les psychothérapeutes étaient massivement sous-représentés. Au fil des années, des goulets d'étranglement sont apparus dans d'autres spécialités, comme la dermatologie. Comme le dernier sondage le montre, l'endocrinologie, la diabétologie et la gynécologie sont de moins en moins représentées.

Non seulement cette enquête documente la pénurie de praticiens dans le milieu médical, mais en plus elle pointe du doigt une aggravation de la situation qui deviendra inévitablement menaçante pour les soins médicaux si aucune mesure n'est prise. Il faut inverser la tendance. Des mesures telles que la promotion de la formation initiale et postgrade sont déjà en place, de même que l'augmentation du nombre de places pour les étudiants en médecine humaine à l'Université de Berne ou encore le programme d'assistantat au cabinet médical du canton de Berne. La dernière enquête sur les soins médicaux montre clairement qu'il faut intensifier ces efforts et les étendre à d'autres disciplines que les soins de base. Cela pourrait être envisagé dans le canton de Berne dans le cadre du nouveau financement de la formation postgrade médicale. Une fois de plus, médecins et politiciens sont appelés à résoudre le problème en partenariat. Quoi qu'il arrive, nous sommes prêts à apporter notre contribution.

LE
PROCHAIN,
C'EST QUI?



Orientations pour des soins de santé de qualité

Pour les quelque 40 000 médecins aujourd’hui actifs en Suisse, la politique nationale posera des jalons importants au cours de la nouvelle législature, qui concerneront notamment les dossiers suivants : le deuxième volet de mesures visant à maîtriser les coûts, le TARDOC, la votation sur l’EFAS ainsi que les projets de numérisation DigiSanté et LDEP. Si l’expertise des médecins praticiens n’est pas suffisamment prise en compte au cours des débats y relatifs, les soins de santé en pâtiront. Nous nous risquons à un tour d’horizon non exhaustif de l’actuelle politique de santé en Suisse.

Texte : Alessandra Köchli, Les Tailleurs Communication
Photo : Unsplash

Nous bénéficions en Suisse de soins de santé dont la qualité et l’accessibilité sont largement supérieures à la moyenne des pays industrialisés. Avec des coûts supérieurs à 90 milliards de francs par an, la santé est également un facteur économique important. Il n’est donc pas étonnant que les coûts de la santé soient un sujet politique récurrent – même après les votations populaires sur l’initiative pour un frein aux coûts et l’initiative d’allègement des primes. En témoigne le programme de législature 2023–2027, récemment adopté par le Parlement et qui comprend l’objectif suivant :

«La Suisse dispose d’un système de soins de qualité qui soit financièrement supportable.»

Le TARDOC est prêt

La fixation sur les coûts masque souvent le fait que le dossier du financement des prestations ne progresse guère depuis des années. Un franc de prime sur trois va à la médecine ambulatoire – qui doit facturer selon un tarif obsolète datant de 2004. Les prestations médicales ne sont plus payées correctement depuis longtemps.

Pour cette raison, la FMH collabore depuis des années de manière intensive avec tous les acteurs impliqués afin de parvenir à une solution viable et praticable.



Actuellement, la politique suisse s'oriente pour l'avenir des soins de santé.

Le TARDOC constitue une solution convaincante, à laquelle plusieurs adaptations ont déjà été apportées à la demande des autorités. La FHM a, conjointement avec curafutura, Swica et la Commission des tarifs médicaux LAA (CTM), soumis en décembre 2023 la cinquième version révisée du TARDOC au Conseil fédéral pour approbation (au moment de la clôture de la rédaction du présent numéro de doc.be, la décision de ce dernier était encore pendante).

L'EFAS sera aussi soumise au peuple

La réforme pour le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), débutée il y a quinze ans, va être soumise au peuple, le syndicat SSP ayant lancé un référendum. Le corps médical est convaincu de la nécessité d'un financement uniforme et s'engagera en faveur de l'EFAS lors de la campagne qui précédera la votation.

Prochain tour: réseaux de soins coordonnés

Depuis 2022, le Parlement discute du deuxième volet de mesures visant à maîtriser les coûts, au moyen duquel la Confédération souhaite en premier lieu freiner la croissance des coûts de santé dans l'assurance de base. Plusieurs points de ce volet concernent le corps médical, par exemple l'introduction de «réseaux de soins coordonnés», la transmission électronique des factures ou les nouvelles compétences prévues pour les assureurs, les pharmaciens et les sages-femmes. Certaines de ces mesures sont judicieuses. L'idée des «réseaux de soins coordonnés» est en revanche critiquée comme resucée.

Il y a dix ans, le peuple avait clairement dit «non» au managed care. Aujourd'hui, plus des trois quarts des

assurés ont opté pour un modèle d'assurance alternatif qui leur permet d'économiser en moyenne plus de 1000 francs de prime annuelle. Cela montre qu'il n'y a pas besoin de réglementation ni de nouveaux réseaux parallèles imposés par l'État. Lors de trois tables rondes, de nombreux acteurs du système de santé se sont clairement prononcés contre ces réseaux, jugés «déconnectés de la pratique» et «contre-productifs». Malgré cela, l'idée de tels réseaux a refait surface lors des discussions sur le deuxième volet de mesures visant à maîtriser les coûts, sous la forme d'un nouveau modèle de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États.

Dans le canton de Berne, la création et l'aménagement de réseaux de soins intégrés sont également un sujet d'actualité. On saura en principe bientôt quelle tournure prendront les choses, une fois que la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) aura soumis sa stratégie partielle en matière de soins intégrés au Conseil-exécutif pour approbation. Selon l'échéancier, cela devrait se faire d'ici fin juin 2024 (au moment de la clôture de la rédaction du présent doc.be, la décision était encore pendante). Lors de la consultation sur la stratégie partielle menée fin 2023, la SMCB avait fait part sans ambages de ses doutes quant à une mise en œuvre centralisée prévoyant une fonction de leader des hôpitaux.

Une numérisation judicieuse plutôt qu'un surcroît de travail

La bureaucratie et la microrégulation tendent à augmenter. Le rapport entre le traitement des patients et le travail administratif atteint aujourd'hui parfois un niveau inquiétant de 3 pour 1, comme le constatent les



Nicole Beutler, propriétaire

lic. phil. hist., Université de Berne, conseillère en RP avec diplôme fédéral

Nicole Beutler dispose d'une longue expérience dans le domaine de la politique de la santé. Depuis plus de dix ans, elle soutient la FMH dans le domaine des affaires publiques. La médecine l'accompagne depuis son enfance, son père ayant dirigé un cabinet de gynécologie.

médecins. La correspondance avec les caisses-maladie, les admissions ou la mise à jour des dossiers médicaux prennent de plus en plus de temps.

La Confédération estime que la numérisation contribuera à remédier à cette situation. Bien entendu, rien ne s'oppose à une numérisation utile. Mais il faut pour cela des conditions-cadres légales adaptées à la pratique et des aides, ce qui ne sera possible que si les acteurs concernés sont consultés lors de l'élaboration de la réglementation. Si le corps médical n'est pas consulté à ce sujet, il y a un risque réel de surcroît de travail et les inconvénients dépasseront les avantages.

Pour faire avancer la numérisation, deux dossiers clés en matière de cybersanté seront en principe adoptés au cours de la législature 2023–2027 : le message relatif au financement du programme pour la promotion de la transformation numérique dans le domaine de la santé (DigiSanté) et la révision complète de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP). La forme que prendront ces deux projets exercera une influence sur le travail quotidien dans les cabinets médicaux et les hôpitaux.

DigiSanté est un grand projet coûtant plus de 620 millions de francs suisses qui vise à améliorer la mise en réseau des différents acteurs du système de santé. L'objectif est de réduire la saisie répétée des données et, par conséquent, le surcroît de travail et les sources d'erreurs possibles. Le programme DigiSanté est prévu pour une durée de dix ans et ne comprend pas moins de 50 mesures. Pour les fournisseurs de prestations, l'essentiel est qu'il soit utile, afin de faciliter le travail et non de le compliquer.

Ce principe vaut aussi pour la révision complète de la LDEP. Nous verrons au cours des prochains mois, lorsque le Conseil fédéral soumettra son message au Parlement, si les voix du corps médical seront entendues dans le cadre de la nouvelle LDEP qu'il est urgent de lancer.

L'introduction du portail «InselLink» de l'Insel Groupe à Berne, destiné aux médecins traitants, montre que le corps médical est prêt à se servir de nouveaux outils et à soutenir la numérisation quand celle-ci se révèle utile. Ce portail fait partie du nouveau système d'information et de gestion clinique Epic et facilite la communication de l'Hôpital de l'Île avec le corps médical externe, par exemple pour adresser les patients aux services spécialisés compétents. Il permet en outre de consulter de manière ciblée les données médicales des patients adressés (pour plus d'informations, voir doc.be 1/2024).

« Si le corps médical n'est pas consulté à ce sujet, il y a un risque réel de surcroît de travail et les inconvénients dépasseront les avantages. »

Le monde politique n'est pas encore suffisamment conscient de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Les chiffres de la statistique médicale de la FMH 2023 ne manquent pas d'impressionner : un membre du corps médical sur quatre a plus de 60 ans et la dépendance vis-à-vis de la main-d'œuvre qualifiée étrangère est élevée (40% d'étrangers). Dans les soins de base, la densité de médecins est déjà trop faible, avec 0,8 équivalent temps plein pour 1000 habitants au lieu de 1. Cette situation n'est pas sans conséquences : alors que le besoin de consultations médicales croît, environ un tiers des cabinets ne peuvent déjà plus accueillir de nouveaux patients. Le canton de Berne ne fait pas exception, car ici aussi, la pénurie de médecins s'accroît dans plusieurs spécialités (pour en apprendre davantage, lisez l'enquête actuelle sur les soins de santé SMCB 2023 à la page 10 du présent numéro de doc.be).

Le bilan est sans équivoque : la Suisse forme bien trop peu de médecins pour couvrir les besoins. Le monde politique n'est pas encore suffisamment sensibilisé à cette problématique. Les fournisseurs de soins ne pourront pas remédier eux-mêmes à cette situation.

Certains cantons ont tout de même reconnu le problème, mais la recherche de solutions n'en est qu'à ses balbutiements. Ainsi, plusieurs interventions parlementaires ont été déposées au Grand Conseil bernois lors de la session de mars 2024, qui traitent de la pénurie de médecins de famille et de pédiatres. Au niveau national, deux postulats ont chargé le Conseil fédéral d'examiner les éventuelles mesures à prendre pour faire face à la pénurie de médecins dans certains domaines et de faire rapport à ce sujet.

Il est fort à parier toutefois que le problème n'obtiendra pas l'attention du monde politique tant que la pénurie de médecins ne s'aggravera pas au point de détourner les regards du débat relatif aux coûts qui domine l'actualité.

Une législature décisive pour l'avenir

Ce petit tour d'horizon illustre de manière exemplaire les tâches d'envergure qui nous attendent au cours de la législature 2023 à 2027 et la responsabilité qui incombe au monde politique dans ce contexte. Nous sommes impatients de voir quelle tournure prendra le débat à l'avenir. Avec le début de la nouvelle législature en décembre 2023, les cartes de la politique fédérale ont été rebattues : le Parlement et les commissions parlementaires de la santé publique sont devenus plus bourgeois. Après le départ d'Alain Berset, resté en fonction pendant douze ans, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a été repris par la nouvelle conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider.

L'avenir nous dira si ce changement à la tête du département fera souffler un vent nouveau lors des débats sur la politique de santé, souvent au point mort. Les défis et les opportunités ne manquent pas.

Nouvelles auteures de Les Tailleurs Communication

Les Tailleurs Communication est une agence de communication et de politique dirigée par ses propriétaires à Berne. Fondée en 2022, l'agence compte cinq collaborateurs et fournit des services sur mesure à l'intersection de la politique, de l'économie, de l'administration et de la société.



Alessandra Köchli, senior consultant

MAS Sciences de la communication et recherche sur les médias, Université de Fribourg

Alessandra Köchli travaille depuis douze ans comme conseillère en affaires publiques. Elle s'est spécialisée dans l'accompagnement et le soutien sur le plan de la communication d'associations confrontées à des défis politiques.

«Teacher of the Year» 2023 pour le cursus de bachelor

Pour la première fois lors de la remise des diplômes de la Faculté de médecine de l'Université de Berne le 9 mars dernier, des maîtres de conférences ont été distingués pour leur excellence dans le cursus de bachelor et celui de master. Les étudiants en bachelor ont récompensé le professeur Dimitrios Fotiadis qui, dans un bref entretien avec doc.be, revient sur son approche pédagogique et exprime ses souhaits quant à l'avenir de la formation en médecine.

Texte : Nicolas Felber, responsable communication et médias de la SMCB

Photo : Adrian Moser

Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez appris que vous étiez choisi pour être le «Teacher of the Year»? Vous étiez conscient que votre enseignement était apprécié à ce point?

J'ai été profondément touché et honoré. Ce fut une agréable surprise et en même temps, j'ai fait preuve d'humilité, car j'ignorais à quel point les étudiants appréciaient mes méthodes d'enseignement et mon engagement. Recevoir cette reconnaissance des étudiants

pour lesquels je m'engage au quotidien a été une confirmation extraordinairement satisfaisante de mon travail.

Quelles sont les qualités que vous attendez vous-même d'un maître de conférences? Qu'est-ce que vous avez apprécié durant vos propres études chez vos professeurs?

J'attends d'un ou d'une maître de conférences qu'il ou elle enseigne de manière structurée, logique et intelligible tout en étant enthousiaste et en se préoccupant des étudiants. Ce que j'appréciais le plus durant mes études, c'est quand mes professeurs étaient capables de transmettre des contenus complexes de manière tangible et claire tout en exprimant de la passion pour leur

Ehrung des Teacher
of the Year 2023
Für den
Bachelorstudiengang
von den Studierenden
gewählt:



Le professeur Dimitrios Fotiadis après sa distinction lors de la remise des diplômes le 9 mars dernier.

matière. La capacité à créer un environnement qui soit source d'inspiration et de motivation pour l'apprentissage a toujours été inestimable pour moi.

Y a-t-il eu en 2023 certains échanges avec les étudiants qui vous sont restés en mémoire ?

Oui, en fait il y a eu beaucoup de moments mémorables. Ce dont je me souviens surtout, ce sont les retours à chaud et les questions intéressantes des étudiants auxquelles je n'avais pas pensé jusqu'à présent. Ces échanges m'ont toujours surpris en bien et motivé à me replonger dans la littérature afin de trouver des réponses et de transmettre ce savoir aux étudiants.

Quelle matière aimez-vous le plus enseigner ? Et pourquoi ?

Mon cours préféré est celui consacré aux récepteurs couplés aux protéines G (GPCRs). La grande passion qui m'anime pour les protéines membranaires et notamment pour les GPCRs rend ce cours particulièrement intéressant pour moi. Partager mon enthousiasme et mes connaissances avec les étudiants, voire en motiver certains à se consacrer à ce domaine fascinant de la recherche est extrêmement satisfaisant.

Avez-vous des propositions d'amélioration en ce qui concerne l'enseignement de la médecine ? Comment optimiser les études ou les rendre plus attractives ? Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

Un aspect essentiel que j'aimerais soulever est l'importance de l'apprentissage interactif. L'introduction de tables rondes avec des experts, comme nous l'avons fait

durant la pandémie avec un virologue, a montré que de tels formats aidaient les étudiants à approfondir leurs connaissances tout en leur donnant la possibilité de débattre de questions importantes dans un cadre interactif. À l'avenir, j'aimerais qu'il y ait un programme qui mise davantage sur le travail d'équipe entre professeurs et étudiants, qui pose des exigences réalistes en matière de connaissances à acquérir et qui laisse la part belle à l'autoapprentissage. Les études gagneront ainsi en attractivité et en efficacité.

L'entretien avec le professeur Alessandro Lugli, élu « Teacher of the Year » 2023 pour le master, suivra dans le doc.be 4/2024.

Les meilleurs diplômés de médecine de l'Université de Berne en 2023

Lors de la remise des diplômes de la Faculté de médecine de l'Université de Berne qui a eu lieu le 9 mars dernier, les étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats aux examens fédéraux pratiques et écrits ont été distingués. La SMCB, qui leur a remis son prix annuel, dresse leur portrait dans doc.be.

Texte : Nicolas Felber, responsable communication et médias de la SMCB

Image : Adrian Moser

Il est très important pour la SMCB d'encourager la prochaine génération de médecins bernois. C'est pour cette raison qu'elle était présente cette année également lors de la remise des diplômes de la Faculté de médecine de l'Université de Berne et que la co-présidente, Esther Hilfiker, a remis aux meilleurs étudiants le prix de la SMCB d'un montant de 1500 francs. Tandis que dans la catégorie «Clinical Skills» une seule étudiante a obtenu la meilleure note à l'examen fédéral, ils étaient deux à se partager cet honneur dans la catégorie «Clinical Knowledge».

«Clinical Skills» (examen fédéral pratique)

Véronique Marty est originaire du beau Valais et s'est rapidement décidée à mener ses études de médecine à l'Université de Berne. L'accent que met Berne sur la pratique et la flexibilité offerte dans les études a rendu cette université particulièrement attrayante pour elle, sans oublier la proximité avec son lieu d'origine. Rapidement, elle montre sa préférence pour les cours

pratiques : «Déjà pendant le troisième cycle, les cours d'anatomie me fascinaient. Ne pas apprendre uniquement dans les livres, mais pouvoir regarder sur la table d'autopsie, c'était passionnant!» Vers la fin de ses études, ce sont les stages qui l'ont le plus motivée.

Actuellement, c'est en médecine interne à Thoun que travaille cette «fraîchement diplômée»; un poste qu'elle apprécie énormément : «L'enseignement, l'accompagnement, l'équipe – je m'y sens bien.» Son objectif à long terme est toutefois de travailler en soins intensifs. Outre son activité professionnelle, Véronique Marty a une seconde passion : le chant classique. Elle prévoit d'utiliser l'argent du prix de la SMCB pour faire des vidéos en collaboration avec sa pianiste. Mendelssohn, Bach ou peut-être les deux, elle n'a pas encore arrêté son choix.

«Clinical Knowledge» (examen fédéral écrit)

Originaire de Kehrsatz, dans le canton de Berne, Dr méd. Jonas Andreas Schmid choisit tout d'abord d'effectuer le bachelor de médecine à l'Université de Fribourg. Pour le master, il décide toutefois de revenir à Berne en raison de la grande importance donnée à la



Jonas Andreas Schmid (à g.), Corinne Kalbermatten (au c.) et Véronique Marty (à d.) après avoir reçu leur distinction lors de la remise des diplômes.

formation pratique ; le fait de vivre à Berne depuis 2014 déjà a facilité sa décision.

Il ancre le grand intérêt qu'il porte à la médecine et aux études de médecine dans la « fusion des sciences naturelles et humaines ». Selon lui, il ne suffit pas d'avoir des connaissances en sciences naturelles sur le fonctionnement du corps humain, il faut aussi posséder une connaissance approfondie des aspects psychosociaux et philosophiques de l'être humain. Il n'y a pas d'autres disciplines où les deux aspects s'entremêlent autant.

Jonas Andreas Schmid poursuit actuellement l'objectif de devenir oncologue. À cet effet, il va effectuer d'abord deux ans en médecine interne à l'Hôpital de Berthoud. Il n'a pas encore vraiment décidé de ce qu'il ferait de l'argent du prix, mais il souhaite l'investir dans sa formation postgrade de médecin.

Corinne Kalbermatten, seconde étudiante à avoir été primée dans la catégorie « Clinical Knowledge », a passé son bachelor à l'Université de Fribourg avant de venir à Berne pour le master. Originnaire de Saas-Balen en Valais, c'est également la proximité avec sa région d'origine ainsi que l'accent mis sur la pratique que propose le cursus qui l'ont décidé à venir à Berne.

C'est aussi ce dernier point qu'elle a le plus apprécié durant ses études à Berne : « Tout ce que j'ai pu voir dans les différents domaines durant mes stages restera assurément gravé dans ma mémoire. » Elle souligne également les relations personnelles qu'elle a pu nouer durant ses études.

Après l'examen fédéral, Corinne Kalbermatten a pris son premier poste de médecin-assistante au centre hospitalier de médecine gériatrique Siloah à Gümligen. Pour le futur, c'est la médecine de famille qui suscite le plus son intérêt. Elle espère conserver son enthousiasme pour la médecine et avoir du plaisir à exercer pendant encore de nombreuses années. Son prix lui servira à faire un voyage.

La SMCB souhaite aux étudiants récompensés le meilleur pour l'avenir et suivra leur carrière avec grand intérêt.

Calendrier 2024

Société des Médecins
du Canton de Berne

27 juin

Assemblées des associations
du canton, dans tout le canton

12 septembre (*date alternative*)

Conférence des présidents ou
conférence élargie des prési-
dents (présidents des associa-
tions du canton et des sociétés
spécialisées) de la SMCB

16 octobre, 17 h 00

PME bernoises, assemblée
automnale ordinaire des
délégués

17 octobre, après-midi

Assemblée des délégués
de la SMCB

23–26 octobre

BETAKLI

7 novembre

FMH Chambre médicale

14 novembre

Assemblées des associations
du canton, dans tout le canton



Labordiagnostik weitergedacht.



schnell. exakt. praxisnah.